

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19587 - 76ÈME ANNÉE

Coronavirus : le réveil Réunionnais

Une manifestation a eu lieu ce matin devant l'aéroport Roland-Garros à Gillot afin de demander la fermeture de La Réunion aux vols commerciaux. Ces Réunionnais ont décidé de se battre pour leur santé et celle de leurs enfants, et demandent donc que soit prise la seule décision capable de circonscrire l'épidémie de COVID-19 à La Réunion : la fermeture de l'aéroport pour briser toutes les chaînes de transmission qu'un passager porteur du coronavirus pourra créer à son arrivée à La Réunion.

Hier, la publication d'une carte a mis le feu aux poudres. Diffusée par Santé publique France, elle montrait que La Réunion se situait pour la première fois en zone rouge en raison du taux de transmission du COVID-19 calculé à Paris. Cette information a amené l'État à réagir, faisant état d'une erreur de calcul. Santé publique France ne faisant pas de distinction entre les cas importés et les cas autochtones, le calcul était faussé car plus de 70 % des plus de 600 cas enregistrés à La Réunion sont importés, et n'auraient donc pas dû entrer en compte. Néanmoins, l'image de cette carte a interpellé, car au cours des trois derniers jours, le nombre de nouveaux cas autochtones annoncé est supérieur à celui des cas importés.

Durant la période où la quarantaine était la règle pour toute personne entrant à La Réunion y compris en venant de France, la préfecture de La Réunion diffusait le message suivant :

« Le délai d'incubation du COVID-19, soit la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes, est de 3 à 5

jours en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à 14 jours. Pendant cette période, vous pouvez être contagieux : vous pouvez être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles. Aussi, afin d'éviter la propagation à l'épidémie, vous êtes soumis à une période d'isolement strict obligatoire. Durant cette période, vous devez rester à votre domicile ou vous pouvez être hébergé dans un centre d'hébergement ».

Ceci rappelle donc qu'entre la contamination et l'éventuelle apparition de symptômes, une personne est contagieuse sans le savoir si elle n'a pas fait de test ou si le test a été pratiqué quand la charge virale n'était pas détectable par l'instrument de mesure. C'est la seule explication à la découverte à La Réunion de cas de voyageurs contrôlés positifs au coronavirus au bout d'une semaine de quarantaine à La Réunion, alors qu'ils avaient pu embarquer à destination de notre île sur la base d'un résultat négatif pratiqué dans les trois jours précédents le départ.

Fermer la porte de l'infection de La Réunion

De plus, depuis le 14 juillet, le gouvernement multiplie les messages alarmistes faisant état du risque d'une reprise de l'épidémie. Il est question de rendre le port du masque obligatoire dans l'espace public, et un retour au confinement de la population comme c'est le cas dans plusieurs régions

dans le monde n'est pas à exclure. Ces déclarations veulent donc dire que la France n'arrive pas à s'en sortir face à cette épidémie, et qu'il est donc clair que parmi toutes les personnes voulant se rendre à La Réunion, un certain nombre de personnes porteuses du virus débarquera dans notre île sans qu'elles puissent subir un second test de dépistage au bout d'une semaine de séjour à La Réunion faute de moyens suffisants.

Il y a manifestement un décalage entre la situation décrite par le gouvernement, c'est-à-dire une aggravation de l'épidémie en France, et les décisions que le gouvernement prend pour les Réunionnais, c'est-à-dire un allègement de la protection contre les cas importés de France.

Aussi n'est-il pas étonnant que des Réunionnais se soient levés ce matin pour demander l'arrêt des vols commerciaux à destination de La Réunion. Rappelons que la fréquence des vols depuis la France est passée de trois vols par semaine pendant le confinement avec quarantaine obligatoire à plus de 20 vols par semaine sans quarantaine obligatoire à l'arrivée. Ces Réunionnais ont décidé de se battre pour leur santé et celle de leurs enfants, et demandent donc que soit prise la seule décision capable de circonscrire l'épidémie de COVID-19 à La Réunion : la fermeture de l'aéroport pour éradiquer à la racine toutes les chaînes de transmission qu'un passager porteur du coronavirus pourra créer à son arrivée à La Réunion.

Coronavirus : la Thaïlande ferme ses aéroports à cause d'un cas importé

Ceci prouve qu'en Thaïlande, le principe de précaution est appliquée d'une manière différente qu'à La Réunion. Cela rappelle que la fermeture des aéroports aux voyageurs en provenance de pays contaminés par le COVID-19 est la mesure la plus efficace pour empêcher l'aggravation de l'épidémie dans n'importe quel pays, y compris La Réunion.

Le royaume, qui n'a enregistré aucun cas de contamination locale depuis 50 jours, avait rouvert timidement son espace aérien début juillet et laissé entrer certains groupes de visiteurs étrangers,

triés sur le volet, dans l'espoir de relancer une économie exsangue après 3 mois de bouclage total. Mais tous les vols entrants sont désormais suspendus, après l'entrée le 10 juillet d'un groupe de soldats égyptiens à l'aéroport militaire de U-Tapao, à 150 km au sud de Bangkok, sans avoir subi de test à leur arrivée. Ils étaient censés rester en quarantaine dans un hôtel, mais l'un d'eux est sorti pour aller faire du shopping, avant d'apprendre plus tard qu'il était porteur du virus.

Depuis janvier, la Thaïlande n'a enregistré que 3.200 cas et 58 décès,

et le spectre d'une reprise de l'épidémie a provoqué la colère des Thaïlandais sur Twitter via le hashtag « maudit gouvernement, maudits soutiens ». Les autorités sont maintenant à la recherche de 1700 personnes ayant fréquenté le même centre commercial et qui auraient pu être en contact avec le soldat malade.

Source 24 heures.ch

Le Tampon : l'eau de retour dans 10 jours pour une centaine d'agriculteurs

Une rencontre hier à la mairie du Tampon entre une délégation d'agriculteurs conduite par Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, a été reçue par le maire André Thien Ah-Koon au sujet de l'arrêt depuis août 2019 de la distribution d'eau d'irrigation chez une centaine d'agriculteurs de la commune. La réunion a débouché sur un accord : l'eau sera de retour dans 10 jours.

La CGPER a été alertée par des agriculteurs du Tampon qui ont constaté que le robinet ne coule plus depuis août 2019 alors qu'ils sont dans une zone irriguée. Si l'année dernière, la pluie était au rendez-vous, cette année c'est la sécheresse dans les Hauts et ces agriculteurs abonnés au réseau d'irrigation ne reçoivent plus une goutte. Faute d'eau de l'irrigation, ils doivent se rabattre sur l'eau potable 3 euros le mètre cube au lieu de 45 centimes le mètre cube pour l'eau d'irrigation. Avec de telles charges, il sera bien difficile pour ces maraîchers et éleveurs de

disposer du volume d'eau nécessaire à la bonne marche de leur exploitation agricole.

Après avoir alerté à plusieurs reprises le gestionnaire du réseau, la commune du Tampon, et faute de réponse du service concerné, la CGPER a tenu une conférence de presse jeudi à la Plaine des Cafres. Elle a débouché sur une marche en direction de la mairie annexe de ce quartier afin de demander directement des explications à l'adjoint du secteur. Après avoir constaté son absence, les agriculteurs ont alors voulu se rendre au siège de la CASUD pour rencontrer directement André Thien Ah Koon, maire du Tampon. Finalement, le dialogue a été noué et une rencontre entre une délégation d'agriculteurs et la municipalité a été actée pour hier après-midi.

Cette réunion a eu lieu à la Mairie du Tampon. Une délégation d'agriculteurs conduite par Jean-Michel Moutama a été reçue par André Thien Ah Koon. Elle a débouché sur un accord pour le retour de l'eau d'irrigation dans la centaine

d'entreprises concernée, d'ici 10 jours.

En effet, la Mairie compte utiliser ce délai pour veiller à ce que les conditions soient réunies pour un bon fonctionnement du réseau d'irrigation. La sécheresse actuelle a contribué à réduire la ressource en eau. Si la retenue des Herbes Blanches est à son niveau normal, l'autre bassin n'est rempli qu'à moitié. Un travail est donc nécessaire pour que le volume disponible puisse satisfaire les besoins de chaque cultivateur et éleveur. L'arrivée hier de la pluie dans les Hauts a rassuré sur ce point.

Pour Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, le résultat est « satisfaisant ». Après une interruption de près d'un an, l'eau va de nouveau couler au robinet d'une centaine d'agriculteurs du Tampon. Ils disposeront donc de la ressource essentielle pour accomplir leur mission : nourrir la population réunionnaise.

M.M.

Edito

« Emploi péi » : les masques sont déjà tombés à la Région Réunion

Depuis quelques jours, une partie de l'argent public géré par le Conseil régional sert à financer une campagne publicitaire visant à faire croire que la Région Réunion agirait pour la promotion de l'« emploi local ». Choisir « emploi local » plutôt que « emploi réunionnais » trahit déjà une orientation : pourquoi est-il si difficile d'écrire le mot « réunionnais » à côté du mot « emploi » ? Tout simplement parce que dans un passé récent voire contemporain, la Région Réunion a pris des décisions allant ouvertement à l'encontre de l'emploi des Réunionnais.

En novembre 2018, l'importation du mouvement des gilets jaunes entraîne d'importantes manifestations à La Réunion. Le préfet décréta un couvre-feu tandis que la ministre des Outre-mer et d'importants renforts policiers étaient envoyés à La Réunion pour tenter d'éteindre l'incendie. Le 2 décembre, les institutions avaient voulu marquer le clap de fin de cette période agitée. Une rencontre a eu lieu à la préfecture avec les présidents des collectivités, les chefs des services de l'État et d'autres personnalités. Le président de la Région Réunion a alors pris la parole pour présenter un plan de sortie de crise. La mesure la plus emblématique était de demander de l'argent à la France et à l'Europe pour subventionner toutes les importations afin de baisser le prix des produits importés. Une somme de plusieurs centaines de millions d'euros par an a été évoquée. Il est évident qu'une telle mesure a pour effet de renforcer la concurrence des importations et donc de fragiliser les emplois des Réunionnais soumis à cette concurrence extérieure. Fort heureusement, la Région Réunion n'a pas encore disposé de fonds suffisants pour financer ce plan de créations d'emplois en dehors de La Réunion plutôt que pour les Réunionnais.

Depuis le début de la crise coronavirus, le président de la Région Réunion s'est fait remarquer par ses prises de position en faveur de l'importation de masques, et de machines pour en fabriquer. Joignant le geste à la parole, il est parti voyager en Chine avec des invités triés sur le volet pour aider des entreprises à acheter des machines et à les faire venir à La Réunion.

Mais pendant que la Région Réunion entreprenait ces démarches, toute une filière de fabrication de masques a émergé à La Réunion. Des associations ont notamment répondu à la demande, tandis que des bénévoles se sont impliqués dans des ateliers de fabrication encadrés par les Mairies. L'importation de ces machines a donc pour but de tuer dans l'œuf toute initiative allant dans ce sens. A croire que voir des Réunionnais se prendre en main et trouver une solution que les autorités n'arrivent pas à apporter en temps et en heure tout en créant un modèle vertueux, cela semble faire très peur à certains.

Résultat : avec l'obligation prochaine de porter des masques dans l'espace public, c'est un important marché qui s'ouvre pour les quelques patrons qui ont importé des machines à fabriquer des masques avec l'aide de la Région Réunion. Une machine prend donc la place de plusieurs travailleurs.

C'est ainsi que la Région Réunion assure la promotion de l'« emploi local ». Cela fait bien longtemps que les masques sont tombés à la Région Réunion, il suffit de constater le résultat de son président aux élections municipales à Saint-Denis pour le constater.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In zistoir pou rakont dsi galé - promyé morso

Lo Ronar doré-in zistoir tiré dann bann kont Perrault

Mésyé zé Médam, la sosyété, mi pans konm moin kan zot lété pti zot lavé la shans zot famiy la rakont azot zistoir. Sa sé in bon n'afèr, sa, rakont zistoir bann zanfan, in fason aprann la vi, in fason gingn somèye avèk zistoir ranpli dann koko é pétète konm moin lo gou pou ékout zistoir, pou rakont zistoir dopi étan pti ziska in zour kan l'èr i ariv pou alé l'ot koté. Mé shttt ! Anon pa parl zordi bann zafèr k'i fash.

L'avé inn foi pou inn bone foi, mésyé lo foi la manz son foi èk in grinn sèl.

In gramoun l'avé troi zanfan-troi garson !- é kan l'èr l'arivé pou alé l'ot koté la vi li l'avé malorozman pa granshoz pou donn son troi zanfan konm éritaz. Kosa li l'avé ?

Li l'avé troi zafèr : in kok, in shat épi in pyé sriz-mi koné pa si té in pyé sriz kotlé sansa in n'ot kalité mé tout fason sriz - la sa in bon frui sa. An touléka mi yèm ali é mi pans zot osi zot i yèm sa. Pou partaz lo léritaz té pa nésèsèr pass dovan notèr, la partaz a l'amyab. Inn la gingn lo kok, l'ot la pran lo shate, é lo dèrnyé la kontant ali avèk lo pyé sriz.

Promyé garson la kol shomin é li la parti loin, loin mèm ziska in l'androi bizar, demoun téi sava tou lé zour rode solèy an sharète. Koman zot téi fé, mi koné pa, mé i paré zot téi fé. Donk lo promyé garson i ariv dann l'androi bizar-la. Li domann demoun in plas pou ropozé pars téi fé déza près noir. Demoun, zantiy, konm dann bann zistoir la donn ali in plass pou dormi mé la prévienn ali, la di : domin ni lèv bonèr pars i fo ni sava rode solèye bor d'mèr an sharète.

Rod solèy an sharète ? Ala in drol fasonn

fèr lé shoz. Moin, pèrsonèl moin néna in zoli zoizo, I apèl kok é kan kok I shant solèye I lèv tousèl. Si zot I vé, dor konm zot I vé, domin matin - mon kok moin la gingn an éritaz va amen solèye pou zot vilaz.. Mal kroiyab in zafèr konmsa ! é zot la prévienn lo marmaye. Marmaye zot la di, si ou i fé mank anou in zourné lé shoz va maltourné pou ou.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! kraké Madam !

Lo marmaye sir d'li, la di li krin pa arien pars son kok lé abityé fé lèv solèye. Ala in zaimo bien éstraordinèr é tout demoun la aspèr gran matin, an aralan tazantan in pti karang mé avèk la pèr pa oir solèye arivé.

Gran matin, lo kok la shant in kou. Mi koné pa koman li la shanté pars isi nout kok i shant « Ton papa kok ! ton momon poul ». Na d'ot landroi lo kok i fé : « Kokoriko ! » sansa « Kikiriki ! » sansa ankòr : « kok dogèl dou ! ». Donk li la shant a son fason é san tardé solèy la komans lové é lo moun lété kontan. San tardé in bèl ron d'fé la komans lèv par dsi la lign lorizon.

Mèrsi zot la di ! Mèrsi pti méisyé ! Lé tèlman éstraordinèr, ni sava oir nout ségnèr konmsa pétète li va ashté out kok épi nou va gingn lévé in èr normal. Lo garson la di : « Akòz pa ! Mi vé bien rankont zot ségnèr sirtou si i pé trouv in l'antant avèk li. »

Promyé morso la fini, morso samdi 18 zilyète-mèrkrodi k'i vien nou va oir dézyèm morso.

Justin